

LA VILLE DE MONTRÉAL ET LA VILLE DE MONTRÉAL-EST ANNONCENT UN SOUTIEN FINANCIER POUR LA DÉCONTAMINATION D'UN IMPORTANT TERRAIN VACANT RÉCEMMENT ACQUIS PAR MONTRÉAL-EST

MONTRÉAL, le 6 décembre 2023 - Le comité exécutif de la Ville de Montréal vient d'approuver une entente de soutien financier de 20 M\$ à la Ville de Montréal-Est afin qu'elle procède à la décontamination d'un terrain acquis au début du mois de décembre. Les fonds alloués pour la période allant de 2023 à 2028 proviennent de l'Entente 100 M\$ MEIE-Ville de Montréal 2019-2024 et d'une collaboration étroite entre le gouvernement du Québec, la Ville de Montréal et la Ville de Montréal-Est.

Situé au sud de la rue Notre-Dame, en bordure du fleuve Saint-Laurent, le terrain de 1,1 million de pieds carrés appartenait préalablement à la Compagnie Pétrolière Impériale ltée (Esso). Cette acquisition a été rendue possible grâce au droit de préemption dont s'est prévalu la Ville de Montréal-Est en décembre 2022. L'achat de ce terrain, situé à un emplacement stratégique dans le Secteur industriel de la Pointe-de-l'Île (SIPI), constitue une avancée notable pour le développement de l'Est de l'île de Montréal.

Vision et planification

La Ville de Montréal-Est a adopté sa vision de développement 2050, qui vise à faire de la municipalité une référence en matière de revitalisation du territoire dans son ensemble. Le tout en priorisant la réhabilitation des vastes terrains industriels vacants pour accueillir des entreprises innovantes, des emplois à valeur ajoutée et des services à la population au sein d'un environnement de qualité.

En accord avec cette perspective, l'agglomération de Montréal propose, dans le Plan directeur du SIPI, une vision de développement à long terme du secteur qui positionne l'aménagement du territoire comme moteur de développement économique intégré et durable tout en alignant les besoins de transformation de l'économie de l'Est avec une approche d'aménagement à échelle humaine.

Décontamination et redéveloppement

Ce soutien financier permettra à la Ville de revitaliser le territoire au cours des prochaines années. Il est prévu qu'à terme, 79 % de la superficie du site accueillera des édifices à vocation économique et commerciale, tandis que 21 % de l'espace sera occupé par un parc ouvert au public. Ces nouveaux espaces contribueront à protéger et rendre les rives du fleuve Saint-Laurent plus accessibles pour les

résidents et les travailleurs des environs. La contribution financière accordée permettra également de réaliser plusieurs actions liées à la réhabilitation des sols pour ultimement redévelopper le site en plusieurs phases.

La subvention couvrira les coûts de décontamination du terrain et servira à stimuler le développement économique de l'Est de l'île de Montréal, conformément aux objectifs de l'Entente 100 M\$ et de la Planification économique conjointe Ville de Montréal-gouvernement du Québec 2023-2025. L'objectif étant de mettre en place les conditions gagnantes pour favoriser de futurs investissements par le rapprochement des activités de recherche, d'innovation et d'entrepreneuriat au sein d'un environnement attractif et de qualité.

Citations

« Je suis heureuse de voir que nous passons tous ensemble à l'action afin de revitaliser un secteur clé de l'Est de Montréal, qui pourra éventuellement accueillir des commerces et de l'industrie légère. Face aux grands besoins en habitation auxquels nous sommes confrontés, nous devons sortir des sentiers battus et faire preuve de vision pour exploiter le potentiel de développement là où il se trouve. C'est ce que nous faisons avec ces terrains, qui auront une vocation noble et utile d'ici quelques années », a affirmé France-Élaine Duranceau, ministre responsable de l'Habitation.

« L'Est de Montréal a un grand potentiel, et on est déterminé à en faire un pôle de développement économique d'envergure pour le Québec. L'annonce d'aujourd'hui s'arrime entièrement avec notre plan pour la réhabilitation de terrains et la revitalisation de territoires stratégiques », a souligné Pierre Fitzgibbon, ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, ministre responsable du Développement économique régional et ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal.

« La Ville de Montréal est fière d'annoncer ce soutien à la Ville de Montréal-Est, qui pose un jalon important pour l'accélération de la transition de ce secteur stratégique de notre métropole. En plus d'encourager un développement économique porteur, le projet permettra également d'enraciner la nature en ville, en laissant une place importante à la biodiversité, à la protection des espaces verts, ainsi que la gestion et le développement du patrimoine naturel riverain. Cet investissement est rendu possible grâce à l'excellente collaboration et la ferme volonté que nous partageons avec le gouvernement du Québec pour accélérer la revitalisation de l'Est. Il est également en phase avec les actions et les investissements de la Ville dans le secteur, tel que le projet de collecteur industriel, une infrastructure d'eau majeure qui est essentielle pour assurer le redéveloppement du secteur », a déclaré Luc Rabouin, président du comité exécutif et responsable du développement économique et commercial, du savoir, de l'innovation et du design.

« La subvention de 20 M\$ qui permettra de décontaminer le terrain récemment acquis par notre municipalité est une excellente nouvelle. Moins d'un an après le dévoilement de notre vision de développement et d'aménagement du territoire, à l'horizon 2050, nous sommes heureux des progrès significatifs qui donnent corps à ce projet, qui contribuera à changer enfin l'image de Montréal-Est et pour le mieux. Dans ce nouveau chapitre que nous n'écrivons pas seuls, nous travaillons main

dans la main avec nos partenaires du gouvernement du Québec et de la Ville de Montréal, avec un même objectif : faire du développement économique durable une réalité montréalaise », a conclu Anne St-Laurent, mairesse de Montréal-Est.

Entente 100 M\$ MEIE 2019-2024

En décembre 2018, la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec ont signé la Déclaration pour la revitalisation de l'Est de Montréal, par laquelle les parties se sont engagées à consolider une vision commune, intégrée et innovante pour le développement de l'Est de Montréal et à entreprendre le grand chantier de revitalisation de l'Est de Montréal dans un esprit de collaboration.

En mars 2019, la Ville de Montréal et le ministère de l'Économie et de l'Innovation ont conclu une entente visant l'octroi d'un montant de 100 M\$ à la Ville de Montréal en vue de mettre en œuvre la planification d'un grand chantier de revitalisation de l'Est de l'agglomération de Montréal avec comme objectif la décontamination, le réaménagement, la revalorisation ou la mise à niveau de terrains situés dans certains secteurs à vocation industrielle désignés de l'Est de l'agglomération de Montréal.

À ce jour, la Ville de Montréal a engagé ou réservé des sommes de 53 M\$ pour des projets soutenus dans le cadre de cette entente avec le gouvernement.

-30-

Sources :

Mathieu St-Amand
Directeur des communications
Cabinet du ministre de l'Économie et de l'Innovation
418 691-5650
Mathieu.St-Amand@economie.gouv.qc.ca

Marikym Gaudreault
Attachée de presse du comité exécutif
Cabinet de la mairesse et du comité exécutif de la Ville de Montréal
514 925-0884
marikym.gaudreault@montreal.ca

Linda Soh
Analyste aux communications
Direction générale - Ville de Montréal-Est
514 905-2059
linda.soh@montreal-est.ca

Renseignements :

Relations médias
Ville de Montréal
relationsmedias@montreal.ca